

Sujet : Avis d'enquête publique. Demande de renseignements.

De : Balocco Marc <marc.balocco@orange.fr>

Date : 09/11/2018 à 11:07

Pour : plu-revision2018@mairie-fronton.fr

Bonjour,

Nous possédons des terrains qui étaient en zone constructible, cette zone a été classée UCe lors de la révision du PLU. La zone se situe à Rastel ouest, qui est bloquée à la construction de nouveaux logements en attente du renforcement du réseau d'eau potable.

Mes questions sont les suivantes. En premier lieu, ayant obtenu des certificats d'urbanisme pour certains terrains, la vente de ces terrains devra-t-elle attendre le renforcement du réseau d'eau potable? Avez-vous une date programmée pour cela? Le renforcement du réseau se fera-t-il un jour ?

D'autres part, nous avons des terrains qui sont en zone constructible mais qui n'ont pas fait l'objet d'une demande de certificat d'urbanisme. Sans ces pièces, va-t-on voir ces terrains sortir du futur PLU quand le réseau d'eau sera renouvelé? Peut-on faire des demandes de CU pour ces terrains même si la zone est classée UCe?

Je vous remercie par avance pour votre réponse.

Cordialement, Marc Balocco.